

La formation en Aquitaine

1959 à aujourd'hui

Introduction

Si la date de 1959 concerne la Loi Debré sur l'association à l'Etat des établissements privés, elle ne concerne pratiquement pas la formation. Seul l'article 15 de la loi Debré de 1959 parle de formation : « Les règles générales qui déterminent les conditions de service et de cessation d'activité des maîtres titulaires de l'enseignement public ainsi que les mesures sociales et les possibilités de formation dont ils bénéficient, sont applicables également et simultanément aux maîtres justifiant du même niveau de formation, habilités par agrément ou par contrat à exercer leur fonction dans des établissements d'enseignement privés liés à l'Etat par contrat. Ces maîtres bénéficient également des mesures de promotion et d'avancement prises en faveur des maîtres de l'enseignement public. »¹

Toutefois, quelques mois plutôt, une autre loi Debré, sur la promotion sociale² permet aux centres de formation de mettre en place des cours du soir. On défend alors l'idée que la formation devait être un effort individuel récompensé par une promotion.

C'est cependant la loi du 31 décembre 1966 qui marque les vrais débuts de la formation. Michel Debré, désormais ministre de l'économie et des finances dans le gouvernement de Pompidou, fait de la formation « une obligation nationale »³. L'Etat consacre alors environ 200 millions de francs à cette œuvre. L'accord du 9 juillet 1970 fait entrer la formation professionnelle dans le droit du travail.

La loi Delors du 16 juillet 1971, transposition de l'accord de 1970, introduit une obligation de dépense de formation à la charge des entreprises (0,80% de la masse salariale brute pour les entreprises de plus de dix salariés). La loi pose le droit à la formation sur le temps de travail avec certaines garanties de rémunération.

Dans les faits, ce n'est qu'en 1972 que les salariés de l'Etat ont eu droit au financement de la formation.⁴ C'est alors que sont créées au niveau national l'UNAPEC et au niveau local l'ARAOFEC chargés de gérer les fonds de la formation pour l'Enseignement Catholique. Dans les faits, il faudra attendre 1977 pour que l'Etat reconnaisse aux enseignants des établissements privés les mêmes droits à la formation que leurs homologues du public dans le 1^{er} degré et 1978 pour le second degré.

I - Les débuts de la formation en Aquitaine

« Dès 1964, le Chanoine Fau, alors directeur diocésain de la Gironde a recherché quelques enseignants volontaires pour constituer une groupe d'animation. »⁵

Les statuts de cette association sont déposés le 27 mars 1968 en Préfecture. Ils attestent de l'existence de ce « Groupe d'Animation et de Recherche de l'Enseignement Catholique ». La formation en

¹ Article 15 de la loi Debré du 31 décembre 1959

² Loi Debré sur la promotion sociale du 31 juillet 1959

³ Article 1 de la loi Debré du 31 décembre 1966

⁴ *La formation dans l'enseignement privé sous contrat dans l'enseignement secondaire en Aquitaine : entre idéologie et réalisme*, Mémoire de DESS en Sciences de l'Education, Françoise FERRANT, septembre 2002, p 65

⁵ Témoignage de Guy Perraudeau, président de l'ARAOFEC puis de l'ARPEC.

est alors à ses balbutiements et concerne uniquement les enseignants déjà en poste car il est alors de coutume de mettre l'enseignant face aux élèves sans formation préalable. On parle d'ailleurs plutôt notons-le d'animation que de formation. En effet, l'objet du GAREC est « d'organiser, par tous les moyens appropriés une animation tant spirituelle, pédagogique que culturelle des maîtres et professeurs de l'Enseignement Catholique ; de favoriser la recherche dans les mêmes domaines, afin de permettre à tous les maîtres et professeurs de participer au renouveau de l'enseignement et de l'éducation suivant les principes édictés par la Déclaration Conciliaire sur l'Education, en conformité avec les lois et règlements ». Notons ici l'impact du concile Vatican II qui s'est achevé quelques années plus tôt et notamment de la Déclaration Conciliaire sur l'Education⁶ Guy Perraudeau se souvient de la deuxième journée de réflexion organisée par le GAREC où 500 enseignants travaillent autour de Monseigneur Maziers le thème de « la prière ».

Le GAREC proposait « une semaine d'initiation à la conduite des écoles et à la pédagogie pour les enseignants en début de carrière en septembre, avant la rentrée autour de professeurs bénévoles chevronnés »⁷ mais aussi des rencontres pour les autres enseignants « autour du français, de l'anglais, des maths modernes, de la physique, de la biologie, de la philosophie, des lettres, de l'histoire... Au cours de l'été 68, plus de 300 enseignants de maths venus de toute la France, s'initient aux Maths Modernes. (...) En octobre suivant, le GAREC organisa une journée pédagogique pour 300 professeurs avec René La Borderie, directeur du CRDP qui présenta la pratique de l'audio visuel en classe. Ce fut une première. »⁸

Pour parvenir à ses fins, le jeune GAREC se donne pour moyens : « l'organisation de rencontres, de journées, de sessions et toutes autres manifestations ; la diffusion de documents jugés utiles pour informer ses membres et enfin la publication d'une revue d'animation chrétienne et pédagogique en milieu éducatif scolaire (Signe de Vie). »⁹

« (...) La Gironde n'avait pas le monopole de ces initiatives, les autres départements agissaient de même selon leurs possibilités. »¹⁰

« Dès 78, il y a eu des « interventions » auprès des enseignants (ou des futurs) et des établissements, en pédagogie générale, en didactiques spécifiques, au niveau de l'accompagnement ou de la mise en projet. Ce fut une vraie période de « création », riche et chaotique, tonique et confuse, porteuse et débridée, mais extrêmement fondatrice. »¹¹ Dans le 1^{er} degré plusieurs formations sont proposées pour doter l'Aquitaine de formateurs de qualité : en 1980, formation de maîtres formateurs en français avec le Ceral UCO Angers et M. Rouquette, et en mathématiques (Ceremo –UCO Angers), en 1983 une formation en informatique (Ceremo UCO Angers) qui engage 5 personnes par diocèse pour 12 semaines sur 3 ans. Enfin, une formation de maîtres formateurs en gestion mentale regroupe des enseignants de Petite Section à la Terminale sous la présidence d'A. de la Garanderie pendant 3 ans. L'ARPEC de son côté lance un grand plan de formation avec le « plan informatique pour tous (85/86) ». ¹²

« Lorsque le Père CLOUPET m'a demandé de m'occuper de formation, il avait lui-même déjà fait intervenir quelques rares formateurs venant de l'ARES ou des personnalités qu'il connaissait par ailleurs. Avec lui, nous avons mis en place une formation systématique des enseignants débutants qui se déroulait à la prise de fonction, pendant 2 ans, à raison de 10 jours par an en 5 modules de 2 jours. Par la suite une

⁶ " Gravissimum Educationis ", que les Pères conciliaires ont approuvée dans la Séance publique du 28 octobre 1965

⁷ Témoignage de Guy Perraudeau, président de l'ARAOFEC puis de l'ARPEC.

⁸ Témoignage de Guy Perraudeau, président de l'ARAOFEC puis de l'ARPEC.

⁹ Statuts du Groupe d'Animation et de Recherche de l'Enseignement Catholique enregistré en Préfecture le 27 mars 1968, archives de l'ISFEC Aquitaine.

¹⁰ Témoignage de Guy Perraudeau, président de l'ARAOFEC puis de l'ARPEC.

¹¹ Témoignage de Michel Doremus.

¹² Témoignage de Marie Geneviève Prunier.

formation lourde de 15 jours consécutifs a été mise en place sous couvert de la préparation à l'Inspection permettant à des profs de 10 ans d'ancienneté de changer de catégorie, pour devenir Adjoints d'enseignement (AECE). En fait cette formation permettait à des profs ayant déjà de l'ancienneté de faire une pause dans leur carrière pour réfléchir »¹³ raconte George Oltra. On proposait aussi vraisemblablement des formations pour « les animateurs vidéo » comme en atteste le catalogue des formations du CARFEC de 91/92 où il est fait mention d'une formation pour « formateurs d'animateurs en vidéo – Perfectionnement 4^e année »¹⁴ ce qui nous permet d'affirmer que ces formations existaient déjà dans les années 80 avant même la création du centre régional.

« La formation a débuté en Gironde, puis très vite le Directeur Diocésain de Bayonne a demandé au Père CLOUPET la possibilité de reproduire les mêmes formations en Pyrénées Atlantiques autour de Michel Saint GENEZ. (...) Par la suite la formation s'est beaucoup diversifiée en fonction des évolutions et s'est étendue par la volonté des Directeurs diocésains à l'ensemble des diocèses d'Aquitaine. Le groupe des formateurs s'est étoffé. »¹⁵ En effet, au début des années 80, une formation de formateurs 2nd degré animée par le CEPEC est proposée sur trois ans.

Peu à peu l'Aquitaine se donne des cadres pour animer ses formations. Très dépendante d'organismes de formation extérieurs auxquels l'Aquitaine fait souvent appel dans ces années, la Région commence dans les années 80 à disposer d'un vivier de formateurs capables de mettre en place et d'animer localement des formations (pour le 2^d degré G. Oltra, F. Le Corroller, M. Saint Genez, G. Vidal, M. Doremus, F. Koné, JN. Bataille et bien d'autres¹⁶ ; pour le 1^{er} degré, MG Prunier).

La formation repose alors beaucoup sur la bonne volonté et la passion des gens : « le Père Cloupet avait même un moment imaginé de nous « rémunérer » en « bons d'achat » chez Mollat ! raconte Michel Dorémus. Les formations se déroulent souvent sur temps de vacances comme ces semaines nationales de formation en juillet que le Père Du Voisin et l'AFEPT organisent pour les chefs d'établissement¹⁷ ou encore cette session sur les math modernes¹⁸ Ceux qui se lancent alors dans la formation sont avant tout des passionnés qui s'enflamment autour de « Quelques grands débats de l'époque : animation et/ou formation, enseignant et/ou éducateur, pédagogie générale et/ou didactique, savoirs et/ou pédagogie. »¹⁹ « La spécificité de la formation en Aquitaine, était qu'elle était pédagogique, éducative et pas uniquement didactique. Nous avons toujours travaillé sur le sens des pratiques, bien avant que ce soit à la mode. Il ne s'agissait pas temps de s'adapter aux nouveaux programmes que d'anticiper, de créer, d'inventer. »²⁰ « Dans les années 80, nous avons beaucoup travaillé et réfléchi sur la pédagogie car nous n'avions aucune chance d'être reconnus sur le terrain du savoir disciplinaire et des diplômes »²¹ témoigne Michel Saint Genez chargé à tiers de temps de la formation dans les Pyrénées Atlantiques par le Père Dokhelar en 1983.

Bien qu'une passion plus qu'une profession, il semble que la formation est, dans ces années 80, une réelle préoccupation des acteurs de l'époque et qu'elle est on ne peut plus dynamique. Dans un document daté de 1989²² on estime les heures de formation annuelles dans une fourchette de 1600 à 1800h et par unité pédagogique (primaire et secondaire), ce qui équivaut à entre 266 - 300 journées de formation par an. On peut raisonnablement penser que 1600h/an/unité pédagogique correspond vraisemblablement à la réalité de l'époque car l'hypothèse de 1600h est qualifiée « d'hypothèse basse » et celle de 1800h « d'hypothèse haute ». Ce même document indique que les « chiffres d'affaires en formation des DDEC et

¹³ Témoignage de George Oltra.

¹⁴ Catalogue des Formations 91/92 édité par le centre ressources Aquitaine, Archives de l'ISFEC Aquitaine.

¹⁵ Témoignage de George Oltra.

¹⁶ Témoignage de Michel Dorémus.

¹⁷ Témoignage de Jean Pierre Demoy.

¹⁸ Témoignage de Marie Geneviève Prunier à partir d'un récit d'Annette Daguerre..

¹⁹ Témoignage de Michel Dorémus

²⁰ Témoignage de George Oltra.

²¹ Témoignage de Michel Saint Genez

²² Constitution du centre ressources régional, document provisoire, novembre 1989, archives de l'ISFEC Aquitaine

ARAOFEC (moyenne calculée sur les 2 dernières années) » s'élèvent à 1 129 397 francs. Cela représente une coquette somme alors portée par

- l'ARAOFEC pour 600 000 francs,
- la DDEC 33 pour 239 852 francs pour le secondaire et 104 500 francs pour le primaire
- la DDEC 64 pour 118 785 francs pour le secondaire et 66 260 francs pour le primaire.

Cet élan pour la formation, s'il répond bien aux besoins nés de l'explosion des effectifs du fait des lois Berthouin (1959 : scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans), Fouchet Capelle (1963 : création des CES) puis Haby (1975 : collège unique), le souffle de Vatican II et l'arrivée de fonds dédiés à la formation, s'incarne dans de multiples initiatives mais n'entraîne aucune concertation ni analyse approfondie. Ainsi peut-on lire en 1989 : « (...) Actuellement, les DDEC assurent la formation des enseignants débutants, la formation continue des maîtres candidats à l'Inspection AECE ou ayant 10 ans d'ancienneté ou préparant l'oral du CAPES. Elles ont développé par ailleurs des formations en pédagogie générale et en didactique tant en primaire qu'en secondaire et plus récemment, les formations de chefs d'établissements et d'accompagnateurs de projet. L'ARAOFEC de son côté a pris en charge directement le secteur de l'informatique (Plan FIP – animateurs informatique d'établissements, animateurs de site informatique) et le secteur de la technologie (cycles de recyclage 900h – préparation au CAPET). L'AFEPT (créée en 1972) s'est plus particulièrement intéressé au secteur des personnels non enseignants. L'UNETP (créée en 1934), en lien avec les CNFETP a développé un secteur de formation des maîtres dans les disciplines techniques ou en direction des jeunes sans qualification. L'OPSELF, par l'intermédiaire du collège Saint Jean de Tonneins a acquis une longue expérience des relations école – entreprise. Depuis quelques années l'ARES (créée en 1982) a développé un secteur d'aide aux établissements dans le cadre associatif, mettant en commun les ressources et expériences des établissements adhérents. Enfin depuis deux ans s'est ouvert à Dax, le centre CAFAC assumant la préparation aux épreuves du CAPSAIS. »²³

Les propositions en termes de formation en Aquitaine sont encore à la fin des années 80 fort désordonnées et bien insuffisantes comme en atteste l'échange de courrier du 05 mars 1991 entre Pierre Condou alors Directeur Diocésain de Gironde et le Père Cloupet : « (...) il faut bien convenir que l'Aquitaine n'était guère en avance en ce domaine !! (...) »²⁴ Conscients du manque d'efficacité d'un tel émiettement de la formation les directions diocésaines commencent à imaginer la naissance d'un centre régional de formation.

II - La lente construction d'un centre régional de formation

En mai 1981, alors que la régionalisation des fonds fut mise en place » comme en témoigne Guy Perraudeau, un document atteste d'un « projet de création d'un service de formation initiale et permanente (S.F. I.P) »²⁵. Ce nouveau service juridiquement rattaché au GAREC, avait pour but de proposer une formation initiale pour les maîtres du 1^{er} degré (CFP) et du second degré (IFP) ainsi que de développer la formation des maîtres déjà en fonction sur les directions diocésaines d'Agen, Angoulême, Bayonne, Bordeaux, Dax, Périgueux et La Rochelle. On envisage la création de ce service de formation pour « opérer un recrutement plus rigoureux des maîtres du 1^{er} et 2^d degré (et pour) assurer une véritable formation tant au plan des didactiques que des différents aspects de la pédagogie. »²⁶ Le service alors imaginé

²³ Constitution du centre ressources régional, document provisoire, novembre 1989, archives de l'ISFEC Aquitaine

²⁴ Lettre du Père Cloupet, alors secrétaire général de l'Enseignement Catholique à Pierre Léonce Condou alors directeur diocésain de Gironde du 05 mars 1991

²⁵ Projet de création d'un service de formation initiale et permanente (S.F. I.P), page 2 I – Objet mai 1981, Archives de l'ISFEC Aquitaine

²⁶ Projet de création d'un service de formation initiale et permanente (S.F. I.P), page 3 II – Objectifs, mai 1981, Archives de l'ISFEC Aquitaine

projetait de constituer « un centre de Ressources et de Recherches Pédagogiques en lien, pour cette dernière mission avec la Faculté Catholique de Toulouse. »²⁷

Pourtant l'histoire tourne court comme en témoigne le Père Cloupet : « (...) j'avais moi-même, avec George Oltra et Marie Geneviève Prunier commencé d'imaginer en 1981, un Institut permanent de formation initiale et continue des jeunes – ou candidats – enseignants du 1^{er} et 2^d degré. La fragilité du CFP de Toulouse, soulignée alors avec force par ses responsables, et certains événements... historiques ont étouffé l'ébauche du projet »²⁸

Pour autant, en janvier 1983, le projet refait surface sous la forme d'une volonté de réunir l'ensemble de ces forces dans un « Institut de Formation Pédagogique de l'Enseignement Secondaire. » En effet, on peut lire « Sous la responsabilité des directeurs diocésains, un service de Formation Initiale et Permanente est créé dans l'Enseignement Catholique sur la région Apostolique du Sud Ouest. Son action s'étendra en priorité aux Directions Diocésaines suivantes : Agen, Angoulême, Bayonne, Bordeaux, Dax, Périgueux, La Rochelle. Cette création donnera lieu à l'ouverture d'un Etablissement Supérieur libre conformément à la loi du 12 juillet 1875, aux dispositions réglementaires et législatives subséquentes. Ce service a pour but de mettre en place une formation initiale et continue pour les maîtres du second degré, collèges, lycées, établissements techniques et agricoles. Enfin, il constituera un Centre de Ressources et de Recherches Pédagogiques. »²⁹

Le projet du gouvernement socialiste de l'époque d'insertion du secteur privé au sein du service public d'enseignement à partir de la transformation des écoles libres en EIP (établissements d'intérêt public) met un temps ce projet d'un centre régional au second plan. Pourtant, sitôt le calme revenu et l'avenir de l'Enseignement Catholique plus dégagé, on recommence à parler de régionalisation de la formation. Ainsi, en 88 – 89 apparaît le Centre Ressources Aquitaine (CRA) à l'initiative des directeurs diocésains de l'Académie de Bordeaux. Ce centre se donne pour objectifs de :

- Promouvoir et animer des rencontres régulières et des échanges entre les différents partenaires ;
- Etre un lieu d'accueil pour les différents organismes de formation ;
- Constituer un fichier des formateurs et en assurer la diffusion auprès des établissements d'Aquitaine ;
- Faciliter la complémentarité des formateurs en particulier dans le cas des formations lourdes ;
- Maintenir et développer les liens avec les autres régions et le national ;
- Développer le conseil en formation – lieux, organismes, filières, etc. - auprès des enseignants, éducateurs, et auprès des établissements ;
- Permettre des parcours individualisés de formation (concours, reconversion, ...) ;
- Engager une prospective sur la formation en fonction de besoins recensés et des orientations propres à l'Enseignement Catholique ;
- Favoriser la mise en place de projets d'établissements ou de groupes d'établissements et d'assurer leur accompagnement (rénovations, innovations, ...)
- Ouvrir la formation sur l'extérieur (entreprises, personnel non enseignant, vie culturelle,...)³⁰

Finalement, en septembre 1990, et sans doute sous la pression de la création des IUFM à cette même époque, les directeurs diocésains confient à Marie Geneviève Prunier - alors animatrice formatrice à

²⁷ Projet de création d'un service de formation initiale et permanente (S.F. I.P), page 2 I – Objet mai 1981, Archives de l'ISFEC Aquitaine

²⁸ Lettre du Père Cloupet (directeur diocésain de la Gironde de 1974 à 1987), alors secrétaire général de l'Enseignement Catholique à Pierre Léonce Condou (directeur diocésain de Gironde de 1987 à 1993) du 05 mars 1991

²⁹ Projet de création d'un institut de formation pédagogique de l'enseignement secondaire, Janvier 1983, archives du CARFEC Aquitaine

³⁰ Annexe jointe aux statuts du CARFEC, 26 mars 1991, archives de l'ISFEC Aquitaine

la direction diocésaine de Gironde en charge du 1^{er} degré – l’ouverture d’un centre régional de formation. Le 26 mars 1991, Pierre Léonce Condou (Gironde) et les Pères Devay (Dordogne), Dokhelar (Landes et Pyrénées Atlantiques) et Mateu (Lot et Garonne) fondent le Centre d’Animation, de Recherche et de Formation de l’Enseignement Catholique d’Aquitaine (CARFEC). Marie Geneviève Prunier assure (en plus de son mi-temps d’animatrice-formatrice 1^{er} degré) la direction de ce centre. A la rentrée 1992, les deux mi-temps étant incompatibles vue l’ampleur et la complexité de la tâche, Guy Vidal, jusqu’alors chef d’établissement, la remplace à la tête du CARFEC.

La formation des maîtres du 1^{er} degré reste alors entre les mains des Directions Diocésaines et des animateurs-formateurs alors rémunérés pour assurer principalement la formation continue des maîtres du primaire. Les étudiants sont orientés vers les CFP de Toulouse et de Paris pour ce qui concerne leur formation initiale. Les animateurs-formateurs se chargent du suivi et de l’accompagnement des stages. Cette décision de ne pas intégrer le primaire dans le nouveau centre régional sera mentionnée lors d’un conseil d’administration du CARFEC en 1992 comme on peut le lire : « La non présence du primaire dans le CARFEC a été sujet de débat. »³¹ Mais cette remarque restera sans suite.

D’abord installé rue Pierre de Noailles à Talence, le CARFEC déménage rapidement vers le centre Peyriguère à Villenave d’Ornon. Le centre Peyriguère, un temps imaginé comme pouvant devenir le centre régional des services de l’Enseignement Catholique, sera abandonné faute d’accord avec les services diocésains et le CARFEC revient à Talence. En 1999, au moment où tous les services de l’Enseignement Catholique diocésain et régional déménageront 54, boulevard Godard qu’ils viennent d’acquérir, le CARFEC suivra le mouvement.

II – 1 Une unité imposée

Le CARFEC est en réalité dès les origines bâti sur le sable. En effet, le CARFEC a été imposé vraisemblablement par le charisme du Père Cloupet et de son homologue du Pays Basque le Père Dokhelar. Il a fallu toute la force de persuasion de ces deux hommes et l’amitié qui les unit pour que l’idée d’un centre régional de formation voit le jour. Mais, on l’a vu, il leur aura fallu de nombreuses tentatives pour arriver à leurs fins. Dès la signature des statuts, on lit en préambule que « les orientations sont validées par les différents organismes partenaires de la formation des Enseignants (ARAOFEC, DDEC, ARES, ANAFEC, OPSELF, UGSEL, AFEPT, ARIATE, UNETP) ». Cette insistance à souligner la participation de tous exprime tant la difficulté qu’a du représenter ce consensus que la fragilité même de ce consensus.

Peu nombreux sont en effet ceux qui voient ce que pourrait apporter de nouveau ce centre régional alors que très nombreux sont ceux qui craignent d’y perdre leur indépendance : les directeurs diocésains qui devront désormais s’accorder ensemble et cela est un phénomène nouveau auquel personne n’est habitué. En effet, il n’y a pas en Aquitaine une politique de formation réellement coordonnée. Apprendre à collaborer et à mutualiser les moyens est au début des années 90 encore bien difficile comme le prouve un courrier du directeur diocésain de Dordogne au président du CARFEC du 30 mars 1994: « (...) concernant la cotisation de 5 francs par élève du secondaire perçue par la direction diocésaine pour le CARFEC (...) j’attendrai pour toute décision d’avoir l’assurance que les quatre directeurs diocésains concernés demanderont cette cotisation ; il faudra donc une décision collégiale.»³² ; les chefs d’établissements qui ne seront plus seuls maîtres à bord ; la puissante ARAOFEC dont le pouvoir était immense faute d’interlocuteur à sa taille, les centres de formation qui jusqu’alors faisaient ce qu’ils voulaient sans rendre de compte à personne. Au départ, il semblerait que plusieurs organismes jouent le jeu. En effet, en 1991 – 1992, sont inscrites au catalogue des formations du centre régional des formations associant le CARFEC à l’ARES et à l’APPEL autour de la « Communication et (de l’)orientation », à l’AFEPT autour du thème « Vers

³¹ Compte rendu du CA du CARFEC du 15 janvier 1992, Archives de l’ISFEC Aquitaine

³² Courrier d’André Ruland, directeur diocésain de Dordogne à Jean Pierre Demoy président du CARFEC du 30 mars 1993.

une pédagogie plus personnalisée »³³ Mais très vite, comme le démontrent ces archives de 1992, on s'aperçoit que la volonté de se fédérer n'est pas une décision partagée par tous : « (...) le Centre Ressources Aquitaine a été créé par une volonté commune des directeurs diocésains de la Région et des chefs d'établissements de certains organismes de l'Enseignement Catholique »³⁴ Ceci se confirme rapidement puisqu'en 1996 encore : « (...) personne n'a passé de convention avec le Centre. Le CARFEC fédère les Centres de Formation selon l'article 10 des statuts (...). (Pour autant) Le directeur n'a pas les moyens de les fédérer. »³⁵ Ceci va générer pendant plusieurs années des relations conflictuelles entre les différents organismes de formation conduisant le conseil d'administration du CARFEC à redire en 1996 qu' : « (...) Il est important pour tous de retrouver les rapports de bon voisinage avec les autres centres de formation (ARES, AFEPT, UGSEL).»³⁶

Ces tensions sont à peine sous-jacentes dans les propositions de statuts du mort né CREFEC vers 1988 – 1989. Ces derniers donnent à tous un siège et cherche à trouver un équilibre entre toutes ces forces centripètes en proposant que le conseil d'administration soit composé : « d'un directeur diocésain élu par ses pairs, le président de l'ARAOFEC, 2 représentants des chefs d'établissement, 2 représentants des enseignants, 2 représentants des formateurs, 1 représentant des membres cooptés. »³⁷ George Oltra principal acteur de la formation en Aquitaine en second degré dans les années 80 et partenaire du Père Cloupet dans ses multiples projets de centre régional de la formation confirme ces tensions.

Enfin le sud Aquitaine qui ne voit pas forcément d'un bon œil que les décisions le concernant se prennent à Bordeaux. « (...) Le CARFEC est un organisme régional, or le noyau dur est essentiellement constitué de bordelais. Il faut donc puiser dans du régional (...) trouver une ou deux personnes par diocèses, des pilotes de secteur et répartir les actions lourdes. »³⁸

Le CARFEC s'impose donc parce que le Père Cloupet et le Père Dokhelar le veulent et parce qu'ils sont alors indiscutablement les patrons de l'Enseignement Catholique en Aquitaine. On peut même penser que bien qu'en poste à Paris, le Père Cloupet en 1990 a pu jouer de son aura de secrétaire général de l'Enseignement Catholique pour lever les derniers obstacles. Tout porte à le croire quand on sait que les liens entre le Père Cloupet et les formateurs du CARFEC sont très forts encore en 1994. En effet, à sa demande plusieurs d'entre eux s'engagent entre 1994 et 1998 dans le projet de constitution d'un Institut Supérieur Africain pour la promotion des personnels de l'Enseignement Catholique dans une vingtaine de pays d'Afrique et Madagascar. A Toussaint puis février ces derniers animeront 15 jours de formations à l'Institut Catholique du Grand Ouest d'Abidjan, puis y repartiront en juillet pour accompagner les stagiaires sur leurs lieux de stages.³⁹ Bien qu'à Paris, le Père Cloupet surveille comme il le peut la naissance du CARFEC.

Mais au quotidien, le Père Cloupet (dès 1987) comme le Père Dokhelar (en 1991) ne sont plus là pour soutenir les premiers pas du CARFEC. La fragile conviction que l'union faisait la force ne résiste donc pas longtemps au désir d'indépendance de chacun. « (...) Ici est communiquée l'information concernant un directeur diocésain qui demande à ses chefs d'établissement de ne pas cotiser alors qu'il a signé le document de création de ce centre. »⁴⁰ On va même en juin 1992 jusqu'à s'interroger et voter en conseil d'administration autour de la question « Est-ce que nous décidons la poursuite du centre ? »⁴¹ Mais la décision de poursuivre sera alors unanime au sein du conseil d'administration. Pourtant, en dehors de ce dernier, le CARFEC fait au mieux débat, au pire, il n'intéresse pas.

³³ Catalogue des formations 91/92 édité par le centre ressources Aquitaine, Archives de l'ISFEC Aquitaine

³⁴ Courrier de J.P. Demoy, alors président du CARFEC, aux chefs d'établissement de mai 1992. Archives de l'ISFEC Aquitaine.

³⁵ Compte rendu du Conseil d'Administration du CARFEC du 24 mai 1996, Archives de l'ISFEC Aquitaine

³⁶ Compte rendu du Conseil d'Administration du CARFEC du 24 mai 1996, Archives de l'ISFEC Aquitaine

³⁷ Projet de statuts du Centre de Recherche et de Formation de l'Enseignement Catholique (C.R.E.F.E.C) – Aquitaine, non daté, Archives de l'ISFEC Aquitaine

³⁸ Compte rendu du Conseil d'Administration du CARFEC du 05 mai 1993, Archives de l'ISFEC Aquitaine

³⁹ Témoignage de Guy Vidal.

⁴⁰ Compte rendu du CA du CARFEC de mai ou juin 1992, Archives de l'ISFEC Aquitaine

⁴¹ Compte rendu du CA du CARFEC de mai ou juin 1992, Archives de l'ISFEC Aquitaine

II – 2 Une formation sous tutelle politique

Dès 1992, les administrateurs du CARFEC reconnaissent qu'il ne peut pas faire ce pour quoi il a été créé : « Si le centre de ressources ne fait que de la formation, le centre de ressources ne répond plus au projet ; (mais d'un autre côté) si on coupe la direction diocésaine de l'animation pédagogique, la direction diocésaine est administrateur, gère les postes mais est coupée de la réalité. »⁴² C'est donc le CARFEC qui va devoir céder et faire ce que les directions diocésaines ne souhaiteront pas faire.

De même la confiance que les chefs d'établissement accordent au CARFEC est fragile. Dès 1994, le CARFEC tente d'obtenir leur soutien en lançant une enquête : « Un questionnaire est envoyé à tous les chefs d'établissements pour savoir ce qui est attendu du CARFEC. »⁴³ La tentative semble avoir échoué puisqu'en 1996 on apprend que : « (...) l'intersyndicale des chefs d'établissements (40 + 64) a établi une grille d'évaluation des stages proposés par le CARFEC. »⁴⁴ Cette initiative peut raisonnablement être interprétée comme une mise sous contrôle du CARFEC.

Enfin, les accords Lang Cloupet sur la formation initiale des enseignants du second degré, véritable opportunité de développement pour le CARFEC, loin de donner plus d'indépendance au CARFEC, le place sous de nouvelles tutelles : l'IUFM qui veillera à ce que l'action du CARFEC ne soit jamais trop importante, le SAPFI (dont le financement est assuré par l'ARPEC) qui limite toute velléité éventuelle d'indépendance du CARFEC en maîtrisant les relations avec l'IUFM, les corps d'inspection, les établissements et les PCP tuteurs. Alors même que les relations avec l'IUFM ou encore le SAPFI semblent toujours bonnes, les marges de manœuvre du CARFEC sont très limitées : par exemple « (...) les coordinateurs P.C.P. ne sont pas des formateurs ; ils sont sous la tutelle et la responsabilité de l'ARPEC. »⁴⁵ Aussi, alors même qu'il est souvent identifié comme responsable des formations, le centre régional en est souvent dans la réalité qu'un simple acteur dont le champ d'action est bien délimité.

Le CARFEC doit donc travailler sans réel pouvoir de décision et en veillant à répondre aux orientations d'organismes (tutelle, ARPEC, chefs d'établissements, IUFM, etc.) pas toujours concordantes. Il lui est donc très difficile de dégager des orientations fortes nécessaires à son développement.

II – 3 Une formation économiquement dépendante

L'existence du CARFEC est d'autant plus fragile les premières années que cet institut ne dispose en réalité d'aucune autonomie financière. Il dépend économiquement de l'AROFEC puis ARPEC et des directions diocésaines : « Compte tenu du fonctionnement de l'année écoulée (...) une question est posée : est-ce que le centre pourra fonctionner d'une manière autonome ? (...) Par rapport à la participation financière des organismes signataires il est demandé que certains points soient clarifiés au niveau institutionnel notamment avec l'AROFEC et l'UNETP. »⁴⁶ lit-on en 1991. Onze ans plus tard, on peut lire encore : « (...) Il y a toujours un malaise en termes de co-responsabilité entre l'ARPEC et le CARFEC. »⁴⁷ La naissance de Formiris et de la charte de la formation en précisant un peu mieux les rôles et missions de chacun donnera un début d'autonomie au centre régional. Mais cela reste une autonomie très surveillée.

Les directions diocésaines conditionnent le versement de leurs cotisations à leur situation économique ou encore à leur degré de satisfaction vis-à-vis du centre. Le directeur diocésain de Dordogne veut bien envisager la hausse des cotisations formations mais précise en 1993 : « (...) que cette mesure doit s'appuyer sur des propositions nouvelles du CARFEC. »⁴⁸ De nouveau en avril 1995 « on remarque des cotisations non payées en forte majorité de la part des Directions Diocésaines. » Cette situation fragilise

⁴² Compte rendu du CA du CARFEC du 1^{er} avril 1992, Archives de l'ISFEC Aquitaine

⁴³ Compte rendu du Conseil d'Administration du CARFEC du 30 mars 1994, Archives de l'ISFEC Aquitaine

⁴⁴ Compte rendu du Conseil d'Administration du CARFEC du 24 mai 1996, Archives de l'ISFEC Aquitaine

⁴⁵ Compte rendu du Conseil d'Administration du CARFEC du 27 mars 1996, Archives de l'ISFEC Aquitaine

⁴⁶ Compte rendu de la réunion du conseil d'administration du CARFEC du 04 septembre 1991, archives ISFEC Aquitaine

⁴⁷ Compte rendu du Conseil d'Administration du CARFEC du 13 février 2002, Archives de l'ISFEC Aquitaine

⁴⁸ Courrier d'André Ruland, directeur diocésain de Dordogne à Jean Pierre Demoy président du CARFEC du 30 mars 1993.

longtemps l'existence même d'un centre de formation en Aquitaine : « on ne peut pas remettre en cause l'existence du CARFEC mais le fait que les cotisations ne soient pas payées le remet en question. »⁴⁹ Sept ans plus tard encore, les directeurs diocésains doutent encore : « Un établissement régional est indispensable pour établir une cohérence dans nos démarches mais avons-nous les moyens de le faire vivre ? Cette réflexion est à mener avec les directeurs diocésains avant d'être abordé en conseil d'administration. »⁵⁰

Si on regarde maintenant de près l'évolution du budget du CARFEC on constate qu'entre la création du CARFEC et aujourd'hui les fonds de la formation (ramenés au nombre de journées de formation organisées) a presque doublé en 20 ans. Les fonds versés par les DDEC ont doublé avant de quasiment disparaître l'an passé alors que les fonds versés par l'ARPEC puis Formiris à partir de 2005 ont doublé. En revanche leur montant varie d'une année sur l'autre significativement, fragilisant ainsi toujours le centre de formation. Ainsi, plus que le manque de moyens, c'est l'impossibilité pour le centre de formation de contrôler son budget qui le fragilisera.

Cette dépendance économique du CARFEC aura une très forte influence sur son histoire poussant le centre peu à peu à délaissé nombre de ses objectifs de départ comme la recherche, l'animation, la pastorale comme on le constate dès 1993 : « La formation ramène de l'argent pour les sessions organisées mais il manque des financements pour la recherche et les ateliers par discipline. »⁵¹ Elle empêchera également le CARFEC de toute vision à long terme puisque le CARFEC ne pourra jamais vraiment compter sur des revenus stables et prévisibles au-delà d'un exercice. Ainsi, plusieurs projets ambitieux comme la formation de formateurs devront être abandonnés. On lit ainsi par exemple en 1994 : « 25 personnes formées pour une session mais plus d'argent pour continuer. »⁵²

II – 4 Le CARFEC une utopie ?

Cette fragilité est en réalité inscrite dès les origines dans le projet même du centre régional de formation ? Au moment de sa création, les ambitions du CARFEC sont immenses. Pourtant, très vite le centre régional reconnaît ses limites : « Depuis un an, le Centre Ressources Aquitaine (...) a réalisé des formations d'enseignants, de chefs d'établissements, d'accompagnateurs de projets. Il n'a pas pu jouer le rôle d'animation, de réflexion avec les acteurs sur le terrain, même sur des sujets très importants, comme la Rénovation des Lycées, ou la pédagogie en collège. Or, c'était le projet initial... Il ne s'agissait pas de créer un centre de formation mais de permettre l'articulation entre la formation et l'animation pédagogique sur le terrain, dans chaque département de la région. »⁵³

Plusieurs raisons sont avancées pour justifier cette incapacité à respecter le projet initial. Des raisons financières d'une part : « (...) Notre seule source de financement est actuellement l'ARAOFEC qui paie les actions de formation réalisées, mais s'interdit la prise en charge de la fonction d'animation. » Il est alors décidé de demander d'une part une subvention au conseil régional et surtout de demander aux établissements de participer au fonctionnement du centre. D'autre part, le centre reconnaît sa difficulté à pouvoir constituer une équipe suffisante pour répondre à la fois aux besoins de formation et aux besoins d'animation : « (...) Nous voulons mettre en place progressivement, dans chaque département et au niveau régional, un réseau de réflexion et d'animation pédagogique. (...) Si nous ne voulons pas devenir un désert pédagogique, il convient que nous prenions rapidement des décisions pour constituer une équipe cohérente d'animateurs et de formateurs. »⁵⁴

Le CARFEC se donne dès l'origine des missions bien supérieures à ses moyens financiers et humains. Or, le CARFEC et l'Enseignement Catholique d'Aquitaine en général, refusent de choisir continuant au cours

⁴⁹ Compte rendu du Conseil d'Administration du CARFEC du 05 avril 1995, Archives de l'ISFEC Aquitaine

⁵⁰ Compte rendu du Conseil d'Administration du CARFEC du 13 février 2002, Archives de l'ISFEC Aquitaine

⁵¹ Compte rendu du Conseil d'Administration du CARFEC du 08 décembre 1993, Archives de l'ISFEC Aquitaine

⁵² Compte rendu du Conseil d'Administration du CARFEC du 30 mars 1994, Archives de l'ISFEC Aquitaine

⁵³ Courrier de J.P. Demoy, alors président du CARFEC, aux chefs d'établissement de mai 1992. Archives de l'ISFEC Aquitaine.

⁵⁴ Courrier de M.G. Prunier, alors directrice du CARFEC aux chefs d'établissements d'Aquitaine, 26 mai 1992, Archives de l'ISFEC Aquitaine.

des années de rêver refusant d'admettre ce qu'on disait déjà en 1989 : « La formation constitue la seule ressource du centre ». Tous refusent de réduire les missions du centre à la seule formation sachant que les recherches de fonds extérieurs nécessaires à cette mission de formation, de recherches, d'animation et d'animation pastorale n'aboutiront jamais.

L'écart entre le projet du CARFEC et sa mise en œuvre génère alors sur toute l'Aquitaine une forte déception. Ce sentiment majoritairement partagé contribue à la fragilisation du centre de formation.

Toutefois, malgré toutes ces difficultés et toutes les critiques dont la formation fera l'objet en Aquitaine jamais personne ne met fin à l'expérience du CARFEC. Par exemple, en 1995, le CARFEC envisage un déficit de 200 000 francs et Guy Vidal propose même sa démission. Un courrier est adressé aux chefs d'établissement par Jean Pierre Béis alors président du CARFEC. Il se termine ainsi en reprenant les mots de Saint Vincent de Paul pour parler de l'avenir du CARFEC : « Il mourra si vous l'abandonnez, il vivra si vous lui venez en aide. »⁵⁵ Très nombreux seront ceux qui vont se mobiliser pour sauver le jeune centre. Grâce à une forte mobilisation le déficit sera finalement bien moins important.

II – 5 Vers une unité de raison...

« Ce n'est pas uniquement le CARFEC qui est longtemps remis en question, mais l'idée même de régionalisation. Dans l'Enseignement Catholique nous étions habitués à agir seul chacun de notre côté. La région a été perçue très vite comme celle qui limitait nos libertés en contrôlant les ouvertures, les moyens, le mouvement, etc. alors que tout cela était des évolutions nationales qui dépassaient l'Aquitaine » explique Michel Saint Genez. Fin des années 90, le CARFEC semble peu à peu s'être imposé bien aidé en cela par les accords Lang Cloupet. A partir de 1993, pour rejoindre l'Enseignement Catholique en contrat définitif il faudra passer par le concours. Cette réforme fait de la formation un passage désormais obligé pour les enseignants mais aussi pour les chefs d'établissement et les directions diocésaines. Peu à peu, le travail réalisé par le centre régional de formation en termes de formations initiales, de relation avec l'IUFM etc. va à la fois générer des fonds plus stables et l'imposer aux yeux de tous comme un outil indispensable.

La création d'un centre régional de formation pour le 1^{er} degré confirme que l'approche régionale de la formation s'est imposée à la fin des années 90. A la rentrée de 2000, l'Aquitaine se dote d'un Centre Formation Pédagogique qui accueille alors 35 étudiants venus de Dordogne, des Landes et de Gironde, les CFP parisiens et toulousains qui accueillaient jusqu'alors les étudiants aquitains ne pouvant plus faire face. Les directions diocésaines du Lot et Garonne et des Pyrénées Atlantiques, bien qu'impliquées dans cette ouverture préfèrent dans un premier temps laisser leurs étudiants sur Toulouse. L'insistance de l'Inspection Académique pour n'avoir qu'un seul interlocuteur chargé de la formation et les succès de la formation du CFP Aquitain, finissent par convaincre en septembre 2007 les directions diocésaines des Pyrénées Atlantiques et du Lot et Garonne à envoyer leurs étudiants vers Bordeaux.

A partir de 2005, Formiris va davantage encore imposer la régionalisation du fait du manque de moyens : « la mise en œuvre des axes régionaux concrétise une politique de partenariat entre le CARFEC et l'ARPEC Aquitaine, qui prend depuis 2 ans une forme très constructive. Cette année, ce partenariat s'est élargi de façon quasi systématique avec la région Midi Pyrénées afin de se rapprocher au mieux de l'esprit de la charte de la formation et de rendre plus efficiente l'offre de formation. »⁵⁶ Ainsi, on trouve dès 2001, des traces de collaboration entre le CARFEC et l'IRFEC de Toulouse autour des préparations aux concours.

Dès lors, sur l'Aquitaine même, en 2006, on commence à envisager d'unir toute la formation dans un seul et même institut en parlant de « l'initiative Cluny Formation visant à traiter l'offre de formation entre les trois organismes sous tutelle diocésaine CFP, IFP CARFEC et GAREC. »⁵⁷ Le conseil

⁵⁵ Courrier de Jean Pierre Béis, président du CARFEC, aux chefs d'établissement du 24 avril 1995

⁵⁶ Rapport d'activité, assemblée générale du CARFEC du 14 juin 2006, archives de l'ISFEC Aquitaine

⁵⁷ Rapport d'activité, assemblée générale du CARFEC du 14 juin 2006, archives de l'ISFEC Aquitaine

d'administration du CARFEC du 24 janvier 2008, annonce que l'ensemble des directeurs diocésains est d'accord pour réunir le CARFEC, le CFP et le GAREC sous une seule appellation « Cluny Formation ». « (...) Cluny formation sera un centre de formation, complémentaire et non concurrentiel de l'IRFEC de Toulouse et les deux centres devront travailler ensemble dans le cadre des cahiers des charges des instituts missionnés de Formiris Sud Ouest. »⁵⁸ Cette annonce fait suite au constat que désormais 3 directions diocésaines ne paient plus les cotisations et que l'intersyndicale des chefs d'établissement des deux autres directions diocésaines gèle sa participation pour 2008/2009 d'accord « si une réorganisation des services de formation n'est pas effectuée en Aquitaine. » confirmant ainsi que ce sont des réalités économiques qui finiront de convaincre de la nécessité d'une union.

L'annonce de la masterisation de la formation des enseignants achève alors l'unité. En effet, du fait de son importance, le défi de la mastérisation exige de tous de passer outre tout ce qui a jusqu'alors empêché cette unité. Personne en Aquitaine ni même sur le territoire semble croire qu'un institut seul puisse mener à bien la masterisation des cursus de formation des maîtres du 1^{er} et 2^d degré. L'arrivée de l'Institut Catholique comme incontournable partenaire permettant la masterisation, permet de dépasser le dernier obstacle de la concurrence entre Toulouse et Bordeaux en jouant le rôle du tiers. Pris par le temps, l'ICT, l'IRFEC, le CFP, le CARFEC planche sur une proposition de maquette de master qu'ils déposent ensemble le 15 février 2009.

En moins d'un an, les barrières qui ont longtemps bloqué la mise en œuvre du Centre Régional de Formation sont levées. Le 1^{er} avril 2009 le rassemblement en un seul centre semble acquis : « gageons que le regroupement du CARFEC et du CFP donnera à l'Aquitaine une structure à la hauteur de ses besoins ». ⁵⁹ Le 29 mai suivant une assemblée générale vote la fusion absorption du CARFEC dans le CFP Aquitaine. Le conseil d'établissement de l'Institut Catholique de Toulouse dans sa séance du 03 juin 2009, reconnaît le futur institut unique de formation d'Aquitaine comme « organisme associé à l'Institut Catholique de Toulouse ». Il faudra ensuite deux nouvelles assemblées générales des deux associations (le 1^{er} octobre puis le 10 décembre) pour que naisse officiellement l'Institut Supérieur de Formation de l'Enseignement Catholique d'Aquitaine.

La création de l'ISFEC Aquitaine a été souhaitée par tous. Mais sa naissance repose sur des raisons économiques et des modifications des règles de recrutement et de formation initiale des maîtres, essentielles à la survie de l'Enseignement Catholique. Son développement exige des acteurs que l'unité se fasse maintenant au niveau du projet dévolu à l'institut : que doit-il faire ? quels moyens lui donnons-nous ? Au risque de devoir essayer les mêmes critiques que ses prédécesseurs (CARFEC et CFP)

III - Vers une professionnalisation de la formation

Le catalogue du CARFEC pour 91/92 indique 4 champs d'interventions : « 1 - Rencontres animations recherche ; 2 – Formations ; 3 – Formations dans les établissements ; 4 – Accompagnement de groupe de recherche. » Le centre aquitain propose l'ensemble de ces activités aux « enseignants » mais aussi aux « formateurs », aux « directeurs », aux « futurs directeurs » ou encore aux « accompagnateurs de projets. » Le CARFEC propose des stages pour les professeurs principaux, des formations AECE, CAPES, Agrégation et des enseignants pour les jeunes enseignants (cycle de 2 ans). Il envisage aussi des formations en sciences de l'éducation sous convention avec l'Université.

Dans la réalité, l'activité du centre est pour 91/92 de 289 journées de formation et 742 stagiaires. Il propose alors des formations suivantes :

⁵⁸ Compte rendu du CA du CARFEC du 24 janvier 2008, Archives de l'ISFEC Aquitaine

⁵⁹ Rapport d'activité, assemblée générale du CARFEC du 1^{er} avril 2009, archives de l'ISFEC Aquitaine

- « Enseignants débutants (123 stagiaires et 100 journées de formations)
- Préparation AECE (89 stagiaires et 40 journées de formation)
- Formation des directeurs et formateurs (42 personnes et 25 journées de formation)
- Formation en pédagogie générale – professeurs principaux, projet d'établissement et gestion mentale ; rôle du professeur principal ; apprendre en classe ; projet d'établissement – (89 personnes pour 17 journées de formation)
- Communication et connaissance de soi – initiation analyse transactionnelle ; AT et conduite de classe ; AT perfectionnement – (30 personnes et 20 journées de formation)
- Didactique et ateliers pédagogiques principalement en anglais (59 personnes pour 19 journées de formation)
- Vidéo technologie et informatique (60 personnes pour 23 journées de formation)
- Accompagnements de projets en intra (250 personnes pour 45 journées de formation) »⁶⁰

Sitôt créé, le CARFEC s'attèle à la tâche et propose ses services pour : « l'animation d'ateliers pédagogiques et didactiques » à partir de ceux « qui existent déjà, élargis à de nouvelles disciplines, à l'interdisciplinaire et ouverts à de nouveaux candidats. »

Il propose également en lien avec « l'ARAOFEC et l'Université un groupe de tutorat et d'aide à la rédaction de mémoires ainsi que des travaux dirigés complémentaires en Statistiques » dans le cadre d'une « préparation à la Licence, la Maîtrise voire un DEA en sciences de l'éducation. »

Il propose enfin la constitution de « groupes de recherche action (...) dans le cadre des travaux en sciences de l'éducation, d'ateliers didactiques ou à l'intérieur d'un établissement ou d'un réseau ; (...) la mise à disposition des maîtres des revues et ouvrages pédagogiques » et notamment une « section audiovisuelle (...) pour ceux qui voudraient animer par cet outil leur enseignement » ; la mise en place de « correspondants pédagogiques départementaux » désignés conjointement par « les directions diocésaines, le Centre Ressource et l'ARAOFEC. »⁶¹

1. Le triomphe de la formation initiale

Le 11 janvier 1993 les accords Lang-Cloupet modifient considérablement la situation de la formation. Les enseignants qui étaient jusqu'alors recrutés par les chefs d'établissement, le sont désormais par un concours nationale (CAFEP). La question de la formation initiale touchant désormais la question centrale du recrutement, toutes les instances de l'Enseignement Catholique s'investissent fortement dans la formation initiale. Le CARFEC directement concerné par la formation ne ménage pas sa peine pour donner vie à ces accords sur le terrain. Il multiplie les rencontres avec l'IUFM d'Aquitaine et bâtit peu à peu un partenariat solide et respectueux de chacun. Heureux d'être enfin reconnu, après des années 80 qui ont remis en question sa propre existence avec le projet Savary, l'Enseignement Catholique joue le jeu sans arrière pensée et en faisant tout pour que cela fonctionne. Et cela fonctionne malgré des désaccords, des tensions ici ou là.

Grâce à cela, la formation initiale qui à l'origine ne concernait pas le centre régional de formation représente dès 1994, 10% de son activité pour atteindre en 2008 36% de son activité. Au cours des années 90, la formation initiale prend peu à peu le dessus sur la formation continue et enterre toute velléité d'animation malgré quelques sursauts. La formation prend peu à peu le pas sur l'animation. Ceci est définitif en 2003 comme on peut le lire dans le compte rendu du Conseil d'Administration du CARFEC du 17 juin 2003 : « (...) La décision par l'ARPEC, pour des raisons de cadrage budgétaire, du non-financement pédagogique de ces ateliers a eu pour conséquence un effondrement de ce secteur. »⁶²

⁶⁰ Compte rendu du CA du CARFEC du 06 janvier 1993, Archives de l'ISFEC Aquitaine

⁶¹ Document destiné aux enseignants, documentalistes, éducateurs, édité par le CARFEC, non daté, Archives de l'ISFEC Aquitaine.

⁶² Compte rendu du Conseil d'Administration du CARFEC du 17 juin 2003, archives de l'ISFEC Aquitaine.

La création du CFP finit de valider cette tendance en offrant à partir de 2000, une formation initiale aux professeurs des écoles. Le premier degré suit alors la même tendance observée pour le second degré. Peu à peu, les formateurs du premier degré vont se consacrer majoritairement à l'activité de formation initiale délaissant quelque peu les activités d'animation et de formation continue.

Ainsi, petit à petit, dans les années 90 - 2000, la formation devient en Aquitaine majoritairement un espace de préparation aux concours de recrutement (CAFEP puis CRPE). Dans cette mission, le CARFEC comme le CFP sont d'ailleurs reconnus par tous. De ce fait, la formation s'adresse de plus en plus exclusivement aux seuls enseignants exception faite des chefs d'établissement du 1^{er} degré qui continuent encore aujourd'hui d'être formés par le centre régional.

2. Le triomphe de l'approche disciplinaire

« En 1993, l'Enseignement Catholique mise sur le CAFEP et les IUFM car on se retrouvait bien dans cette approche pédagogique du métier d'enseignant qu'était censé défendre les IUFM. Mais en réalité, le concours lui ne change pas. Ce qui reste premier c'est le savoir. La pédagogie, elle, est au mieux considérée comme secondaire. On a cru modifié la nature de l'acte d'enseigner alors que c'est l'inverse qui s'est produit » analyse aujourd'hui Michel Saint Genez. Alors même que les IUFM étaient créés pour faire le contraire, on assiste au cours de ces 20 dernières années au triomphe de l'approche disciplinaire du métier d'enseignant. Ceci n'est pas une nouveauté, mais un mouvement de fond. Toutefois, dans l'Enseignement Catholique, c'est bel et bien comme une révolution. L'entrée dans l'Enseignement catholique s'est longtemps faite suite à un entretien personnel avec le chef d'établissement. Le critère de sélection n'était pas alors le diplôme certifiant la maîtrise d'un savoir disciplinaire, mais bel et bien des qualités dépassant cette maîtrise disciplinaire.

Peu à peu, et notamment du fait de la mise en place des concours externes, les critères de sélection se résument à l'obtention du concours. L'Enseignement Catholique perçoit rapidement cette évolution et met alors en place diverses commissions de recrutement (SAPFI puis SAAR). Toutefois, il intègre de plus en plus dans toutes ses pratiques la primauté du concours et donc de l'approche disciplinaire.

Ceci a des conséquences sur la formation même dans la mesure où, peu à peu, les demandes de formation vont se déplacer vers la didactique et la discipline. Si on compare le catalogue de formation du CARFEC de 94/95 à celui de 2009/2010, on constate une forte réduction du nombre de formations dites catalogue. En effet, en presque 20 ans, la formation continue dite « catalogue » passe de 53% à 8% de l'activité du centre. Ensuite on note qu'en 94 la part belle est donnée aux formations transversales alors que les formations disciplinaires ne représentent qu'11%. Aujourd'hui ces dernières représentent plus de 35%. Si on pousse la comparaison on s'aperçoit qu'en 1994 beaucoup de stages invitent à un retour sur soi ou encore sur une approche collective du métier d'enseignant. Dans le catalogue 2009/2010 ces approches se sont estompées pour laisser place à des formations plus techniques tournées vers la gestion des apprentissages et du groupe classe.

3. L'universitarisation de la formation

Contrairement aux précédentes activités de formation jusqu'alors proposées par les centres aquitains, la formation au concours répond à un cahier des charges ministériel très précis et des exigences du Rectorat et de l'IUFM. L'Enseignement Catholique Aquitain, désireux que la réforme puisse voir le jour, négocie point par point avec l'IUFM ses interventions. Il s'impose peu à peu comme un interlocuteur reconnu quitte à taper du point sur la table de temps à autre. Mais il accepte dans le même temps d'entrer dans un processus qui tend à normaliser et à aligner la formation sur le modèle de l'Enseignement Public : « Les accords Lang Cloupet ont entraîné un alignement de nos formations sur la logique du diplôme. »⁶³

Pris d'une part entre les exigences de l'IUFM et celles des syndicats de maître pour qui ce qui compte avant tout c'est la réussite au concours et d'autre part, les exigences des établissements et conseillers

⁶³ Témoignage de Michel Saint Genez.

tuteurs qui vont s'estimer espace de formation pratique, le centre de formation va avoir du mal à faire sa place. Sa tendance, si on en croit les critiques adressées par les enseignants stagiaires, va être d'universitariser ce qui n'aurait pas lieu de l'être.

Plus encore, la formation initiale tend à « formater » l'ensemble de la formation. Le CARFEC propose par exemple au départ des ateliers optionnels à tous les étudiants de l'IUFM comme « enseigner en situations difficiles », « le fait religieux dans la culture », « l'analyse de pratiques », « la pédagogie du projet » ou encore « la voix et le geste ». Ces ateliers disent alors un peu de l'histoire de la formation en Aquitaine. Le CARFEC va peu à peu normaliser ces modules pour leur permettre d'exister... pour finalement voir l'IUFM « rapter » ces modules et les faire siens⁶⁴. Au contact l'un de l'autre l'IUFM et le CARFEC adoptent des pratiques semblables dans un profond désir partagé d'être enfin reconnus par le monde universitaire quitte parfois à en faire trop.

De son côté, dès 2002, en tant qu'institut supérieur, le CFP Aquitaine adhère à la charte Erasmus. Cette adhésion lui permet de multiplier les échanges avec d'autres formateurs de 10 pays différents ainsi qu'avec des étudiants étrangers ou encore de développer plusieurs sujets de recherches en commun. L'adhésion à la charte Erasmus « a entraîné la transformation de nos formations en unités d'enseignement pouvant apporter des unités capitalisables et transférables d'un établissement à l'autre (ECTS⁶⁵)⁶⁶»

Le 28 juillet 2009, le décret n° 2009-917 modifie le décret n° 90-680 du 1er août 1990 relatif au statut particulier des professeurs des écoles en imposant en plus du concours l'obtention d'un master pour intégrer l'Education Nationale. L'Enseignement Catholique d'Aquitaine, conscient de l'irréversibilité de ce processus européen choisit alors d'ouvrir en partenariat avec l'Institut Catholique de Toulouse et l'IRFEC un master « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ». Ce master ouvert à la rentrée 2009 accueille alors 75 étudiants sur un parcours uniquement 1^{er} degré. Cette ouverture achève le processus « d'universitarisation » débuté bien plus tôt.

Cette lente universitarisation de la formation est une sorte de couronnement de l'activité des centres aquitains de formation qui obtiennent quelque part la reconnaissance suprême de leur travail. Pour autant, l'approche du métier d'enseignant est-elle totalement mastérisable ? C'est une question à laquelle devront se confronter les acteurs de la formation dans les années à venir sachant qu'un retour en arrière n'est ni souhaitable ni envisageable.

4. La formation et le caractère propre

Nous l'avons vu aux débuts de la formation en Aquitaine, les questions de foi étaient totalement intégrées comme cela était d'ailleurs le cas dans la société en général⁶⁷. Puis, les années 70 accélèrent le processus de déchristianisation et de sécularisation de la société engagé bien plus tôt. Le nombre de Français se déclarant catholiques passe ainsi de 87% de la population en 1972 à 64% en 2009 et les pratiquants de 20% à 4,5% dans le même temps⁶⁸. La formation doit donc faire face à de nouveaux publics beaucoup moins marqués par la culture chrétienne.

Par ailleurs, l'Enseignement Catholique aquitain, comme l'Eglise en général, voit le nombre de religieux et de prêtres présents dans les établissements fondre comme neige au soleil. Dès les années 70 – 80, la direction des établissements est confiée de plus en plus souvent à des laïcs y compris dans les établissements congréganistes⁶⁹. Dans les années, 90 les directions diocésaines sont à leur tour confiées à des laïcs.

⁶⁴ Témoignage de Guy Vidal.

⁶⁵ European Credit Transfert System mis en place en 1989 dans le cadre du programme Erasmus confirmé et prolongé par la Déclaration de Bologne de juin 1999

⁶⁶ Témoignage de Marie Geneviève Prunier directrice du CFP Aquitaine depuis 2000.

⁶⁷ Voir page 2 l'intervention de Monseigneur Maziers sur la prière devant 500 enseignants.

⁶⁸ *Le catholicisme en France en 2009*, Étude Ifop, juillet 2009

⁶⁹ Le réseau lassallien qui compte en France le plus d'établissements en France, n'a ainsi en 2010, qu'un seul directeur religieux.

La présence des religieux et prêtres dans les établissements et dans les instances de l'Enseignement Catholique a jusqu'alors dispensé les uns et les autres de toute réflexion quant à comment faire signe. La formation en Aquitaine se trouve donc alors confronté dans les années 90 à la nécessité d'inventer une autre manière de faire signe. Trop pris par les turbulences provoquées par le projet Savary, puis la mise en place des statuts de l'Enseignement Catholique de 1992 et des accords Lang-Cloupet sur la formation initiale, le centre de formation, comme l'Eglise et l'Enseignement Catholique dans leur ensemble ne parviennent pas à prendre le recul nécessaire pour analyser la situation et tenter d'inventer de nouvelles solutions.

Toutefois, la formation en Aquitaine multiplie les initiatives pour tenter de dire le caractère propre dans une société de plus en plus sécularisée et de témoigner de la présence de Jésus Christ dans un encadrement non consacré.

En 1994 – 1995 on trouve dans le catalogue des formations du centre régional, deux formations qualifiées de « culture religieuse » intitulées pour l'une « Histoire et culture des religions » et pour l'autre « L'ancien et le nouveau testament à travers la peinture »⁷⁰ Dans le cadre de la formation initiale « nous avons organisé chaque année entre 1998 et 2001 une journée autour de Monseigneur Eyt (évêque de Bordeaux entre 1989 et 2001), puis quelques années plus tard une journée à l'abbaye bénédictine de Belloc autour de Monseigneur Molères alors évêque de Bayonne »⁷¹ Des initiatives similaires sont menées auprès des étudiants du CFP à partir de 2000. Plus encore, le centre régional de formation parvient à convaincre l'IUFM de proposer à tous les étudiants (public comme privé) un atelier sur « le fait religieux dans la culture » dans le cadre des ateliers optionnels obligatoires. L'animation de cet atelier est assumée par le CARFEC. Au départ sceptique, « l'IUFM décide au bout de quelques années de prendre en charge l'animation de cet atelier devant le succès qu'il rencontre. »⁷² La décision de l'IUFM est mal vécue par le centre de formation alors dépossédé de son initiative. Elle marque pourtant une victoire importante de la formation en Aquitaine. En effet, elle démontre que la collaboration entre les deux instances de formation conduit l'IUFM à accepter de considérer que la culture comportait une dimension religieuse suffisamment importante pour en faire l'objet d'un de leur module de formation.

A partir de 2000, les deux centres régionaux de formation proposent un colloque intitulé : « L'école catholique d'enseignement, lieu privilégié de la laïcité »⁷³. A partir de cette date, un colloque sera proposé chaque année. La réflexion autour de la dimension religieuse de la culture, se poursuit au sein du centre régional donnant même naissance en 2006, est créé l'ISPRA⁷⁴ qui a pour objet principal « *la sensibilisation, la formation de tous les éducateurs, enseignants en particulier, à la nécessaire prise en compte du fait religieux dans le cursus scolaire de tout élève* »⁷⁵.

Pour autant le conseil d'administration du CARFEC reconnaît en 2003 : (...) nous avons du mal à nous faire entendre et de fait (nous avons du mal à) travailler notre spécificité. »⁷⁶ Cet aveu témoigne s'il en est besoin, de la volonté des centres de formation aquitains de mieux prendre en compte le caractère propre tout autant que son insatisfaction quant à la réponse apportée. L'incapacité des centres de formations à prendre la question à bras le corps n'est que le reflet de la difficulté générale à débattre de la question tant les positions au sein même de l'Eglise sont confuses.

Dans le même temps, mais en dehors du centre on observe diverses initiative. Plusieurs directions diocésaines organisent des recollections pour leurs chefs d'établissement en présence de leur évêque comme en Dordogne et en Lot et Garonne. Sur Bordeaux, des chefs d'établissements prennent l'initiative

⁷⁰ Programmes des unités de formation, second degré, chefs d'établissement, personnels d'éducation, septembre 1994 – Août 1995, édité par l'ARAOFEC ARPEC Aquitaine

⁷¹ Témoignage de Françoise Le Corroller.

⁷² Témoignage de Guy Vidal

⁷³ Témoignage de Françoise Ladoués

⁷⁴ Institut supérieur de pédagogie et religions en Aquitaine

⁷⁵ Extraits de l'article 2 des statuts de l'ISPRA

⁷⁶ Compte rendu du conseil d'administration du CARFEC du 17 juin 2003

de créer un groupe de relecture autour du père Augustin.⁷⁷ Ces initiatives démontrent qu'à une approche par la pastorale d'une part et la dimension religieuse de la culture d'autre part, de plus en plus de personnes aspirent à ajouter un travail sur l'intériorité et l'intelligence de la foi. Ces initiatives n'ont pas d'influence directe sur la formation, mais elles témoignent de l'émergence de nouvelles pistes pour faire vivre le caractère propre dans la formation et dans les établissements.

En octobre 2006, à la veille de l'assemblée des évêques qui doit plancher sur «*la mission de l'enseignement catholique dans l'Église et dans la société*», les déclarations de Monseigneur Cattenoz évêque d'Avignon, vont pour un temps crispier la réflexion.

Pour autant, ces déclarations, obligent les évêques et l'Enseignement Catholique à prendre position. Ainsi, les évêques de la province d'Aquitaine, exigent d'être associés de très près à la nomination du directeur de l'ISFEC Aquitaine et à la rédaction de sa lettre de mission. Par ailleurs, en juillet 2009, le Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique publie un texte intitulé «*Annnonce explicite de l'Évangile dans les établissements catholiques d'enseignement*»⁷⁸. Ce texte prend acte de la sécularisation de la société, de la panne de la transmission. Elle admet qu'à nouvelle situation, il est nécessaire d'inventer de nouveaux modèles qui, s'ils doivent être fidèles à l'Évangile et aux textes de l'Église, ne peuvent se résumer à une reprise de modèles anciens. Le texte propose 5 préconisations dont une spécialement réservée à la formation et mentionne l'approche par la pastorale, par la dimension religieuse de la culture mais aussi l'éveil à l'intériorité en invitant les établissements à «*honorer la dimension spirituelle de tout être humain*» et à faire découvrir la Parole de Dieu. Il invite aussi au développement de l'intelligence de la foi.

Pour la formation en Aquitaine, ce texte est un outil indispensable pour poser le débat aujourd'hui. Toutefois, ceci est une question qui concerne toutes les instances régionales. L'ISFEC Aquitaine ne pourra donc agir en matière d'annonce que lorsque la région et la province auront arrêté un projet commun et auront réfléchi ensemble aux moyens à mettre en œuvre pour faire vivre réellement ce projet. A ce jour, tout reste à faire.

Conclusion

En 50 ans la formation a considérablement évolué. Malgré toutes les difficultés rencontrées, il semble acquis aujourd'hui que la nécessité d'un centre régional de formation ne fasse plus réellement question.

La publication de la Charte de la Formation en 2005 suivie de la création de Formiris, la mise en place des masters en 2009 suivie de la fusion du CFP et du CARFEC dans l'ISFEC Aquitaine et enfin l'évolution de la réflexion sur le caractère propre et l'annonce explicite constituent d'excellentes occasions pour l'ISFEC Aquitaine de remettre tout à plat et se réinterroger sur ses finalités et son projet.

Ce travail, sans doute indispensable aujourd'hui, permettra à la formation de dépasser les difficultés et risques de perte de son identité que peuvent représenter tant de nouveautés. Il peut même permettre à l'ISFEC Aquitaine de se redire l'essentiel. Cette démarche exige que tous, évêques de la province, directeurs diocésains, responsables de Formiris Sud Ouest et chefs d'établissement prennent le temps de se retrouver et d'échanger sans tabou pour s'accorder sur un projet commun... cela constituerait-il une nouvelle utopie ?

⁷⁷ En 2005, des chefs d'établissements volontaires prennent l'initiative de créer un groupe de relecture à partir de l'étude d'un évangile autour du Père Augustin

⁷⁸ Annonce explicite de l'Évangile dans les établissements catholiques d'enseignement, texte adopté par le CNEC le 03 juillet 2009 et promulgué par la commission permanente le 24 août 2009, SGEC, Paris, 2009.

Annexe 1
Sommaire du catalogue des formations 91/92
Centre Ressources Aquitaine

1 - Rencontres « animation – recherche »

- Mise en commun d'expériences : création d'outils pédagogiques (anglais)
- Mise en commun d'expériences : création d'outils pédagogiques (histoire et géographie)
- Mise en commun d'expériences en vue de la préparation CAPES et Agrégation

2 – Formations

A - Philosophie de l'éducation

- Ethiques et pratiques éducatives
- Enseigner l'histoire des Religions dans un établissement scolaire

B - Psychopédagogie

- Jeunes enseignants 1ere année
- Jeunes enseignants 2e année
- AECE
- Rôle du professeur principal

C – Formation personnelle

- Analyse transactionnelle – initiation
- Analyse transactionnelle – perfectionnement
- Que se passe-t-il dans l'apprentissage de la lecture ?
- Analyse transactionnelle et adolescence
- Supervision des pratiques professionnelles

Actions pouvant être proposées (antennes – établissements) :

- Relation d'aide en éducation. Ecoute des jeunes : se connaître pour comprendre et soutenir.
- Un autre regard sur l'école, une autre de communiquer
- Ecoute de jeunes en détresse suicidaire
- S'épanouir à l'école, au collège au lycée
- Expression et communication avec l'analyse transactionnelle
- Des outils pour l'entretien. Développer sa capacité d'écoute et analyser les effets des situations.
- Développer la responsabilité des élèves pour apprendre en classe.
- Lecture d'image.
- Médiation et négociation dans l'institution pour construire des projets pour des élèves, pour une classe, pour un établissement.

Programme d'enrichissement instrumental

- Initiation (information et recherche sur l'éducabilité ; présentation de l'œuvre de Feurstein)
- Cycle de formation de formateurs
- Programmation neuro-linguistique
- Vers une pédagogie différenciée stratégie d'apprentissage

D - Didactiques

- Analyse linguistique en anglais
- Enseigner l'anglais dans les classes élémentaires - Initiation
- Enseigner l'anglais dans les classes élémentaires – Perfectionnement
- Utilisation de l'électronique en collège (sciences physiques)
- Utilisation de l'électronique en lycée (sciences physiques)
- L'acte de lire : des situations et des outils pour une remédiation (français)

E – Audio visuel

- Changer son regard
- Utilisation de la vidéo en pédagogie
- Formateurs d'animateurs vidéo - Perfectionnement 4^e année.
- Utilisation de la vidéo en histoire-géographie

F – Formations centres ressources Aquitaine – autres organismes

- Communication – Orientation (avec l'ARES et l'APEL)
- Pour une dynamique de projets européens (échanges internationaux)
- Vers une pédagogie plus personnalisée (avec l'AFEPT)

G – Formation de responsables

- Directeurs du secondaire
- Futurs directeurs
- Accompagnateurs de projets

3 – Formations dans les établissements

4 – Accompagnement de groupes de recherche. »⁷⁹

⁷⁹ Catalogue des Formations 91/92 édité par le centre ressources Aquitaine, Archives de l'ISFEC Aquitaine.